



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Démographie et questions sociales »**

Réunion du 9 juin 2022

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité
Enquête Emploi du temps 2025**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête Emploi du temps 2025
-----------------------	------------------------------

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative européenne, relevant d'un engagement volontaire (gentlemen's agreement, facultative)
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	<p>L'enquête est destinée à des individus de 11 ans ou plus vivant en logement ordinaire et résidant en France (métropole et DOM hors Mayotte).</p> <p>Plusieurs individus d'un même ménage sont enquêtés.</p>
Champ géographique	France (hors Mayotte)

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	<p>L'enquête Emploi du temps comporte deux questionnaires : le premier au niveau ménage, le second au niveau individuel.</p> <p>Les enquêtés doivent également renseigner deux carnets d'activité journaliers, un pour un jour semaine et l'autre pour un jour week-end. Les enquêtés occupant un emploi au moment de l'enquête indiquent de plus leurs horaires de travail journaliers de la semaine choisie sur un semainier.</p>
URL de consultation du questionnaire	http://www.progedo-adisp.fr/enquetes/XML/lil.php?lil=lil-0695
Objectifs	<p>L'enquête « Emploi du temps » est une enquête auprès des ménages visant à collecter les données nécessaires à des analyses quantifiées de la vie quotidienne (temps passé au travail, temps dévolu au travail domestique, temps consacré aux loisirs). Il s'agit de recueillir des informations précises sur l'usage que les individus font de leur temps. Elle fournit des éléments pour une année donnée mais permet surtout une mesure des évolutions sur longue période.</p>

Thèmes du (ou des) questionnaires	<ul style="list-style-type: none"> - La séquence des activités des individus lors d'une journée donnée - Le partage des tâches dans le ménage - L'émergence de nouveaux loisirs (écrans notamment) et leur importance selon l'âge ou le milieu social - Le développement du teletravail - Le temps passé à aider et soigner des personnes de son entourage (aidants informels de parents âgés et/ou en situation de handicap, garde des petits-enfants...) - Le cumul études/emploi des étudiants
Historique	<p>Cinq enquêtes « Emploi du temps » ont déjà été réalisées par l'Insee, à un rythme approximativement décennal. La première a eu lieu en 1966 dans six villes du Nord et de l'Est uniquement, la dernière s'est déroulée en 2009-2010 et a couvert l'ensemble de la France métropolitaine et trois DOM (Guadeloupe, Martinique, Réunion). L'Enquête « Emploi du temps » est inscrite dans un programme d'harmonisation européenne depuis l'édition de 1998-1999. Elle ne fait toutefois aujourd'hui pas l'objet d'un règlement européen même si cette perspective se dessine pour l'avenir.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>Lors de la précédente édition, un module "Décisions dans les Couples" avait été introduit dans l'enquête. Il visait à mieux connaître la gestion des ressources personnelles et communes et les modes de prise de décision au sein des couples. Il ne sera pas reconduit pour cette édition.</p> <p>De plus, un suréchantillon d'enseignants issu d'une base de sondage de la DEPP avait été introduit pour disposer de suffisamment de répondants pour analyser précisément l'emploi du temps des enseignants.</p>
Concertation	<p>Un comité scientifique composé d'universitaires et de responsables d'études de SSM ou d'organismes comparables va être mis en</p>

	place pour élaborer le questionnaire 2025 : un rafraîchissement est nécessaire tout en restant dans la continuité des enquêtes précédentes. Par rapport à l'enquête 2010, quels sont les modules qui doivent être conservés, quels sont ceux qui peuvent évoluer?
Origine de la demande	L'enquête est réalisée à l'initiative du département des ressources et conditions de vie des ménages. En outre, l'Insee fait partie de l'instance de concertation européenne (Task Force et Working Group) visant à la promotion et à l'harmonisation des enquêtes Emploi du temps au niveau européen. En effet, ces enquêtes sont conduites dans de nombreux pays européens à un rythme le plus souvent décennal. L'enquête française 2025 appartiendra à la collecte de la vague "2020" d'Eurostat.
Place dans un dispositif statistique	L'enquête Emploi du temps est une enquête à périodicité décennale. Il n'y a pas d'autre source sur le même sujet.
Extensions géographiques	Pas d'extension géographique prévue
Utilisateurs	<p>Les résultats des enquêtes Emploi du temps sont utilisés par une large palette d'acteurs, notamment issus de la statistique publique et du monde de la recherche.</p> <p>Les utilisations de la dernière enquête Emploi du temps (2009-2010) par les principaux partenaires de l'INSEE, certains co-financeurs, illustrent la diversité des sujets sur lesquels celle-ci a été mobilisée. Le dossier proposé dans le numéro 478-479-480 de la revue Economie et statistique en 2015 le montre bien.</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	<p>La collecte de l'enquête est prévue entre mi-2025 et mi-2026. Elle s'étale sur quatre trimestres pour couvrir toute une année entière et s'affranchir de la saisonnalité des activités pratiquées.</p> <p>L'enquête fait l'objet d'un projet de refonte visant à introduire le multimode dans la collecte des données (face à face, papier et internet). Notamment le carnet d'activités sera proposé en mode numérique utilisable sur un smartphone, une tablette ou un ordinateur en alternative au traditionnel carnet papier qui restera disponible pour les enquêtés le désirant. Un test spécifique visant à mesurer la qualité du carnet numérique et à le comparer au</p>

	<p>carnet papier est prévu au T2 2023.</p> <p>Un deuxième test est prévu au 2eme trimestre 2024 pour valider le protocole complet de l'enquête.</p> <p>L'opportunité est demandée pour l'ensemble du projet.</p>
<p>Mode de collecte</p>	<p>L'enquête fait l'objet d'un projet de refonte visant à introduire le multimode dans la collecte des données. Une première visite en face à face est maintenue pour expliquer à l'enquêté l'importance du bon remplissage du carnet d'activités et lui donner les principales consignes. L'enquêteur fait passer le questionnaire ménage lors de cette visite.</p> <p>Le mode de collecte des autres documents est ensuite laissé au choix de l'enquêté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - questionnaire individuel : face à face avec l'enquêteur ou internet - deux carnets d'activité par enquêté : numérique ou papier - semainier décrivant les horaires de travail destiné aux enquêtés occupant un emploi : numérique ou papier
<p>Comitologie</p>	<p>Un comité de pilotage a été constitué à la suite du séminaire de lancement de l'enquête qui a eu lieu le 22 mars 2022. Il se réunira trimestriellement. Il regroupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la responsable du projet, cheffe du département des ressources et conditions de vie des ménages - la MOA (Maîtrise d'Ouvrage) et la MOA déléguée. Il s'agit de la conceptrice de l'enquête et de la cheffe de la division Conditions de vie des ménages. - la CPOS (Chargé de projet en organisation statistique), la CPOS adjointe et leur responsable. Ils sont en charge de la mise en place des étapes permettant la réalisation de l'enquête et de la coordination de l'ensemble des acteurs. - la MOAE (Maîtrise d'oeuvre des activités d'enquête), qui gère les ressources pour mettre en place l'enquête. - la MOAE informatique, dont l'AMOA (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage), qui développe les outils informatiques. - les représentants du programme Metallica (Métadonnées actives, logiciels libres et infrastructure pour une collecte assistée) et du programme Multimode, chargés de mettre en place les outils innovants, adaptés et mutualisés pour une collecte en multimodes.

	<p>- le responsable d'une division enquête auprès des ménages au sein du Service statistique (SES) d'une direction régionale</p> <p>D'autres comités plus techniques ont également été formés (comités de suivi, groupe de travail sur la rénovation du protocole...)</p> <p>Un comité de concertation, rassemblant des utilisateurs (cf. infra) va être lancé à l'été 2022, il se réunira au moins une fois par an d'ici la collecte de l'enquête, et sera remplacé par un comité d'exploitation à partir de 2026.</p>
Contraintes pour l'enquêté	<p>L'enquête comportera une ou deux visites selon le mode de collecte choisi par l'enquêté (en cas de choix du carnet numérique, la 2eme visite de l'enquêteur qui avait pour but de récupérer ces carnets n'est plus systématiquement nécessaire).</p> <p>L'enquêté doit renseigner un questionnaire ménage et un questionnaire individuel. Il doit remplir deux carnets d'activité journalier (un jour semaine et un jour week-end) les jours convenus avec l'enquêteur. Pour les enquêtés occupant un emploi au moment de la collecte de l'enquête, un semainier décrivant les horaires de travail de la semaine au jour le jour est également demandé.</p>
Coût de l'enquête	le coût du projet (enquête et tests) est estimé à environ 3,5 millions d'euros
Organisme collecteur	Insee
Plan de sondage	<p>Tirage de l'échantillon dans Fideli</p> <p>Sondage classique pour enquêtes ménages</p>
Taille de l'échantillon	20000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Autres services producteurs	
Partenariat	A définir

Date prévisionnelle de la
première publication

Une première publication des résultats serait possible en 2027.
